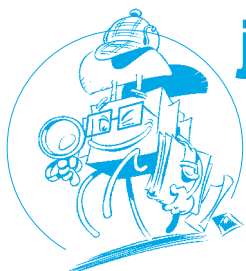




Fiscalité : dis-moi d'où tu viens, je te dirai à quoi tu sers...



La municipalité a réaffirmé sa volonté de ne pas alourdir la pression qui pèse sur les épaules des contribuables déodatiers. Mieux, grâce à une intercommunalité efficace, la Ville propose (enfin !) des taux en rapport avec ceux pratiqués dans les villes de même taille. On a sorti taxe d'habitation, taxe foncière et billet de 100 € pour tout vous expliquer... Clairement ! ■■■



Il a fallu faire avec...

- Baisse des dotations de l'État de 670 000 € / an de 2014 à 2017, soit 2,68 millions d'euros en moins dans notre budget.
- Application de la réforme des rythmes scolaires : 178 000 € / an.
- Aquanova America : une charge annuelle pour la Ville de 1 200 000 €.
- Recettes budgétées, argent jamais versé : la non-réalisation de la vente du terrain de l'ancienne piscine a été compensée par un emprunt de 1,2 M€ et donc un surcoût en termes de frais financiers. L'annulation de la vente du terrain de camping n'a pas été compensée par un emprunt mais par des économies budgétaires à hauteur de 955 000 € de perte sèche.
- Société d'Équipement Vosgienne : il a fallu «trouver» 3,4 millions d'euros pour renflouer les caisses de cette société dont la Ville est l'actionnaire majoritaire.
- Ecoles privées : la commune remplit désormais ses obligations en participant au fonctionnement des écoles privées de la cité.

C'est bien de s'en souvenir...

Entre 2011 et 2014, sous l'ancienne municipalité, l'endettement est passé de 1 696 € / habitant à 2 242 € / habitant, soit 88 % de plus que pour les villes de même strate. La Capacité d'autofinancement (ce que la collectivité peut investir sans recourir à l'emprunt) était positive en 2011 mais négative en 2014 en raison de la baisse de 5 % du taux communal des impôts locaux (et non une baisse de 5 % de l'imposition) décidée par la précédente municipalité (- 750 000 €).



Audit : l'avis de l'expert

Les préconisations du cabinet Deloitte...

Trois scénarii avaient été proposés après l'audit financier. La municipalité a choisi le plus ambitieux, qui fixe un retour à l'équilibre financier à l'horizon 2020, sans modification de la pression fiscale : baisse des charges à caractère général et de gestion courante de 6 % ; baisse des charges de personnel de 2 % pour une économie de 1,7M€ en 2017 ; pas de hausse des taux d'imposition.

... et les résultats

Les charges à caractère général (25 % du budget) sont en baisse de 397 000 €.

La masse salariale (50 % du budget) connaît une baisse supérieure à l'objectif fixé (519 000 €) en raison des transferts réalisés vers la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges.

La maîtrise des charges de gestion courante a été freinée par des obstacles de taille. Le 1 200 000 € dédié chaque année au complexe aqualudique AquaNova America, jusqu'alors en «charge exceptionnelle» mais n'ayant rien d'exceptionnel, a été basculé dans les charges de gestion courante. L'application de la réforme des rythmes scolaires plombe également l'objectif puisque la subvention annuelle allouée à la Caisse des écoles a grimpé de 218 000 €.

Bilan

Tous les objectifs de ce plan ambitieux ne sont pas encore tenus, mais la maîtrise est là, le désendettement se poursuit et les investissements s'intensifient, malgré des marges de manœuvre de plus en plus réduites. Le budget 2016 est le reflet de cette volonté. ■



En 2016

Le budget prévoit 3,8 M€ d'investissement, soit une hausse de 700 000 € par rapport à 2015 ; un désendettement de l'ordre de 1,4 M€ tous budgets confondus et aucune hausse d'impôts.

Les recettes proviennent de la fiscalité directe (taxe d'habitation et taxes foncières, dites «imposition ménage») : 12,3M€ soit 37 % des recettes réelles de fonctionnement ; et d'autres taxes (3M€ soit 9%)



La municipalité poursuit sa politique d'investissements...

Figuraient au programme 2015 pour un montant total de 3,1 M€ : Place Jean-XXIII ; piétonnisation de la rue d'Hellicule (aujourd'hui Voie de l'Innovation) ; mise en sécurité des établissements scolaires ; rénovation de la structure des courts de tennis couverts ; rénovation de l'aire de jeux du parc Jean-Mansuy, travaux à l'école Clémencet...

En 2016, le budget consacré à l'investissement s'élève à 3,8 M€ et concernera la réalisation d'un écoparc sur le terrain de l'ancienne piscine, la poursuite des travaux de chauffage et d'isolation de l'école Clémencet (100 000 €), un dépose-minute à l'école Paul-Elbel (60 000 €), des travaux de voirie (300 000 € soit 100 000 € de plus qu'en 2015), d'une structure de jeux à Marzelay, à proximité immédiate de l'école Camille-Claudiel.

Les taxes ménages

Taxe d'habitation : 25,43 % (taux moyen en France 23,95 % ; taux moyen dans les Vosges 26,69 %)

- Base calculée sur la valeur locative du bien estimée en 1970, réévaluée chaque année par le biais d'un coefficient de révision fixé par l'État.
- Dépend de la surface habitable et des éléments de confort.
- 25,43 % en 2015, 30,18 % en 2014, 31,77 % en 2013 (taxe intercommunale 4,75 % taux 2015)
- Produit fiscal attendu en 2016 : 6,6 millions €.

Taxes foncières sur le bâti (construction) : 21,88% ; intercommunalité 2,99% (taux 2015) ; département : 22,90% (taux moyen en France 20,20% ; taux moyen dans les villes de même strate 23,18% ; taux moyen dans les Vosges 17,92%). Des taux calculés selon des bases nettes (1 109 €/hab.) plus faibles que dans la moyenne des villes de la strate (1 354 €/hab.)

Commune	Syndicats de communes	Intercommunalité	Dépt.
Taux 2014	21,88 %	2,99 %	22,90 %
Taux 2015	21,88 %	2,99 %	22,90 %
Montant	2506	2506	
Cotisations	568	78	

Taxe d'habitation 2015	25,43 %
Contribution 2015	1281
Taxe d'habitation 2014	25,23 %
Contribution 2014	1220
Différence	+61
Contribution au fonctionnement	+10,87 %

Commune	Syndicats de communes	Intercommunalité	Dépt.
Taux 2014	21,88 %	2,99 %	22,90 %
Taux 2015	21,88 %	2,99 %	22,90 %
Montant	2506	2506	
Cotisations	568	78	



A la loupe

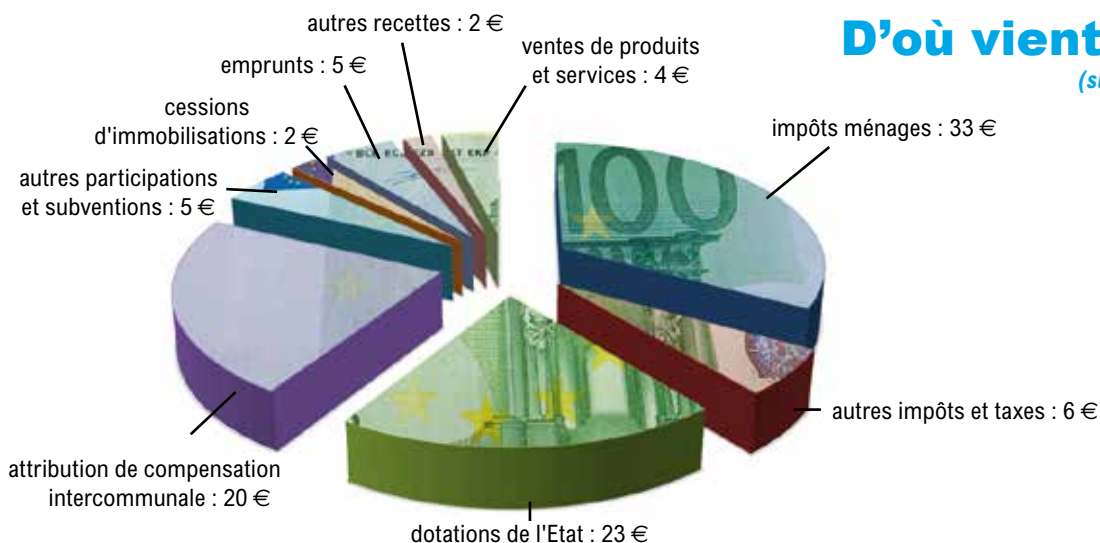
Le budget de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges (Budget Primitif + Budget Supplémentaire) s'élève à 44 988 881 €.

Budget global :

- **fonctionnement** : 36 089 487 € dont 634 250 € de subventions aux associations, 880 000 € de subventions pour le CCAS, et 760 000 € pour la Caisse des écoles
- **investissement** : 8 899 394 € dont 5 982 394 € de travaux et équipements et 2 280 000 € consacrés au remboursement du capital des emprunts

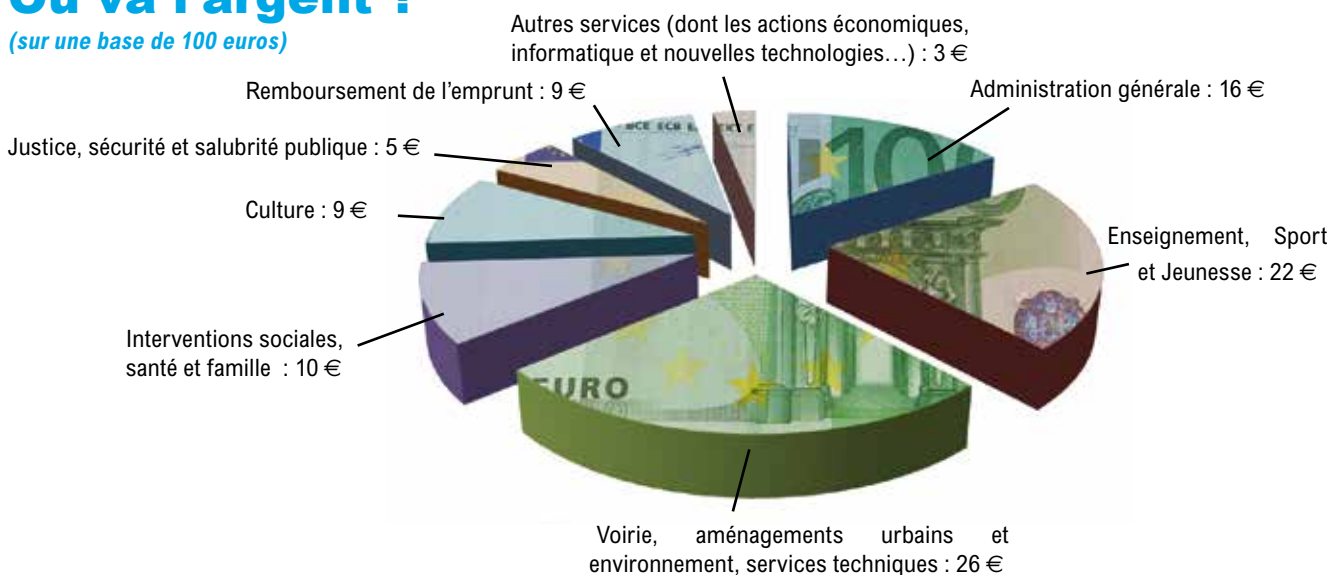
D'où vient l'argent ?

(sur une base de 100 euros)



Où va l'argent ?

(sur une base de 100 euros)



TRAIT D'HUMOUR (BY LAURENT CAGNIAT)

